L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 23 JUILLET 1876. — 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 23 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT.

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à son entrepôt Nos 23 et 25 rue d'Orléans,—articles divers, épiceries aussi, un grand tableau.

Par M. W. Newman, au No. 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 22 de la rue des Magasins — marchandises sèches, lingeries, bonneteries, draps, casimirs, jeans cotonnade, &c.

Articles en granit blanc et faïence.—Vente, mercredi prochain, à 11 heures du matin, au No 108 de la rue des Magasins, par MM. D. E. Morphy & Son, encanteurs.

La Convention de Baton-Rouge.

Les délégués élus par le parti démocrate-conservateur, dans toutes les paroisses de l'État, doivent se rassembler demain en convention à Baton-Rouge pour arrêter le programme du parti dans la campagne actuelle et pour choisir ses candidats.

Depuis que des lois iniques de reconstruction passées par un congrès sectionnel, ont placé notre État à la merci d'une bande d'aventuriers rapaces, il n'a pu réussir à secouer le joug. Le brutal bouledogue de Grant, Sheridan, qui avait fait élire Warmoth à l'aide d'un enregistrement frauduleux, est venu, à plusieurs reprises, opposer l'ultima ratio des baïonnettes aux verdicts du scrutin populaire, et, dans la campagne électorale qui s'ouvre, les conservateurs savent que leurs adversaires sont restés armés du moyen de renverser les résultats de l'élection par la machine appelée bureau des retours, et ils voient toujours le sabre de Sheridan suspendu comme une menace sur leurs têtes.

Mais, la perspective du triomphe probable de la démocratie nationale dans les élections présidentielles, doit les rassurer sur l'emploi qui pourrait être fait du bureau des retours. Si un président démocrate est élu en novembre, l'intervention fédérale ne sera plus à redouter et il est probable que les troupes seront retirées du Sud. Une crainte salutaire des conséquences empêchera alors les membres du bureau des retours de violenter de nouveau la volonté exprimée par les suffrages populaires.

Les démocrates-conservateurs ne doivent donc se préoccuper que de la victoire à obtenir en novembre, la probabilité étant qu'on n'osera pas leur en contester les fruits.

La mission que la situation actuelle impose à la Convention, n'est pas seulement de faire la distribution des candidatures entre les divers aspirants.

Il ne s'agit pas seulement, pour le parti démocrate-conservateur de mettre des hommes pris dans ses rangs à la place des radicaux qui occupent les fonctions publiques. Les vaincus de la reconstruction ont à faire la guerre au système aussi bien qu'aux hommes. Ce n'est pas un gouverneur mais bien un gouvernement qu'il y a à remplacer. Les nouveaux élus n'auront donc pas uniquement à continuer le fonctionnement d'une machine administrative bien organisée. Ils auront à rétablir un système gouvernemental honnête, à la place d'un système de pillage, de fraude, de favoritisme et de corruption sans précédents.

La victoire du parti démocrate-conservateur, ne doit pas être seulement une révolution politique qui mette le droit à la place usurpée par la force, elle doit être une révolution organique et morale qui expurge tout ce qu'il y a de gangrené dans l'administration des affaires publiques.

A la revendication des droits politiques violés et outragés de tant de manières depuis huit ans, le programme de la Convention devra donc ajouter l'affirmation des principes qui devront servir de règles aux nouveaux gouvernants et l'énumération des principales réformes à accomplir.

La réforme qui est le mot inscrit sur le drapeau de la démocratie nationale, doit être aussi notre cri spécial de ralliement en Louisiane.

Si ce que l'on nous rapporte des sentiments dominants parmi les délégués des paroisses est exact, nous avons l'espoir de voir adopter un programme qui signifiera réellement réforme.

Il faudra alors que le choix des candidats réponde au sens du programme et que la première place sur la liste soit donnée, non au politicien le plus habile, mais au candidat qui représentera le mieux par la pureté de ses antécédents, par la fermeté et l'indépendance de son caractère l'idée d'un gouvernement réformiste.

Le prochain gouverneur doit être capable d'être réellement gouverneur par lui-même. Il ne faut pas qu'il soit l'instrument d'une oligarchie financière ni celui d'une coterie, ni le représentant d'une petite église politique. Il doit être acceptable à tous et joindre à des vues larges et libérales une volonté inflexible qui lui permette de se placer au-dessus de toutes les influences.

Parmi les candidats dont les noms ont été mentionnés, nous en voyons dont l'élection assurerait certainement un changement politique, mais qui ne nous offrent aucune garantie en faveur des réformes. Nous souhaitons que la Convention choisisse pour candidat un citoyen qui remplisse la double condition d'être un champion irréprochable et au point de vue politique et au point de vue des réformes.

Les rivalités d'ambition vont nécessairement occasionner des luttes ardentes dans la Convention, mais nous espérons qu'il se trouvera dans l'Assemblée un élément indépendant assez fort pour faire tourner ces rivalités au profit d'un candidat, non pas médiocre et inconnu, comme cela a été le cas à Cincinnati, mais supérieur à tous les concurrents par sa valeur intellectuelle et morale, et par l'élévation de son caractère.

Nous avons fait une revue des candidats, à l'impartialité de laquelle on a bien voulu rendre justice, nous avons dit ce que devait être le prochain gouverneur de la Louisiane pour répondre à l'attente des gens de bien qui se préoccupent de l'avenir de l'État. Notre tâche se termine là; il ne nous reste plus qu'à attendre les décisions qu'il plaira à la Convention de prendre et à exprimer le souhait que les délégués se laissent inspirer par un patriotisme éclairé et dégagé de toute considération personnelle et de tout esprit de camaraderie.

Essayez votre chance
Essayez votre chance
Essayez votre chance
Tirage d'or
Tirage d'or
Tirage d'or
Tirage d'or
Opéra, 29
Opéra, 29
Opéra, 29.

Occasions en articles de demi-saison cette semaine chez Danziger!

LES DÉLÉGATIONS CONTESTÉES DE LA VILLE DEVANT LA CONVENTION DE BATON ROUGE.—Bien que nous ayons des renseignements précis sur les fraudes monstrueuses commises dans les élections de jeudi, à la Nouvelle-Orléans, nous nous abstiendrons de publier les détails. Les faits et les preuves authentiquement constatées seront soumis à la convention de Baton-Rouge qui pourra les apprécier et décider en connaissance de cause.

Le devoir de la Convention est, selon nous, d'écarter les délégués dont l'élection a été entachée de fraude, quand la fraude est prouvée. Dans les cas douteux, elle doit moins s'attacher à la forme qu'à l'équité et rechercher quels sont celles des délégations rivales qui représentent le plus fidèlement le ward où elles ont été nommées.

Il faut que la Convention se montre stricte et sévère et qu'elle donne une leçon à une certaine classe de politiciens qui croient pouvoir contrôler par la fraude les élections d'une ville qui compte plus de trente mille votants du parti démocrate conservateur.

L'homme dont on a besoin.

Nous traduisons l'article suivant de l'*Orleanian*, l'excellent organe de l'Union des propriétaires fonciers:

L'homme dont la Louisiane a besoin pour gouverner, ne doit pas avoir à expliquer ses relations, directes ou indirectes, amicales ou forcées avec ceux qui l'ont pillée. Il doit être, comme la femme de César, au-dessus du soupçon. Il doit être inabordable pour ceux qui sont connus comme voyant uniquement dans la politique un moyen d'obtenir des places pour eux ou leurs amis. Il doit être au-dessus de l'influence des "rings," et par-dessus tout au-dessus des coalitions des gens habiles et peu scrupuleux—dont beaucoup sont "to the manor born"—qui, dans un but égoïste de lucre, n'ont pas hésité à plonger l'État et la ville dans un abîme de dettes et de ruine. Tout homme, quels que soient ses mérites personnels, quelque ancienne et honorable que soit sa famille—qui se présente comme candidat aux fonctions de gouverneur, et qui, cependant, fréquente ces *condottieri* ou se ligue avec eux doit être péremptoirement mis de côté.

La Louisiane n'a pas besoin d'un pareil homme pour son gouverneur. Elle ne peut avoir une véritable réforme avec un pareil homme, ainsi entouré. Son gouverneur doit être un homme distingué par ses capacités, sa longue expérience, son caractère sans tache et son désintéressement absolu. Il doit être connu non comme ayant cherché la place, mais comme ayant été cherché par la place. Son aversion pour les chercheurs de place rampants doit être aussi forte que son mépris pour le fonctionnaire corrompu.

Par-dessus tout, sa politique doit être de n'être pas seulement le représentant d'un parti mais le chef de tout l'État,—avec la détermination d'établir l'harmonie, de concilier, de pacifier, de gagner l'appui de tous les bons citoyens par sa modération et sa sagesse, alliée à la fermeté, et tout en se montrant disposé à servir les intérêts de la paix, des relations amicales et de la prospérité dans cet État, s'être prêt, en toute occasion, à déployer une fermeté inébranlable envers tous les transgresseurs de la loi.

Aurons-nous un pareil gouverneur?

—On vient de recevoir la triste nouvelle que la canonnière française, *Casabianca*, en station à la Guyane, commandée par M. Renté, lieutenant de vaisseau, a perdu, du 14 mars au 25 mai dix-huit hommes d'équipage, dont quatorze Bretons, par suite de la fièvre jaune.

NEW ORLEANS MEDICAL AND SURGICAL JOURNAL.—Nous avons reçu de MM. Seymour & Stevens le numéro de juillet de cette intéressante et savante publication qui contient un choix varié d'articles, de communications et de matières instructives.

EL CRONISTA.—Nous apprenons que ce journal, publié à New York en espagnol, a pour rédacteur en chef M. Emilio R. Torrino, un ancien résident de la Nouvelle Orléans, qui y a laissé d'excellents souvenirs. Nous nous ferons un plaisir d'échanger avec *El Cronista*.

SOUSCRIPTION AU PROFIT DES INONDÉS SUISSES.—Nous avons déjà parlé des terribles désastres qui ont affligé plusieurs cantons de la Suisse en même temps qu'une partie de l'Alsace. Les résidents suisses en Louisiane, ne pouvant rester insensibles au malheur qui vient de frapper des milliers de leurs compatriotes. On verra dans une autre colonne que des listes de souscriptions sont déposées au Consulat Suisse et chez plusieurs résidents, et l'on pourra lire le touchant appel adressé au peuple suisse par le Président de la Confédération. Nous espérons que les Suisses répondront avec empressement à cet appel et que les amis de la République Helvétique joindront leurs offrandes à celles des membres de cette sympathique nationalité.

JUNIATA SOCIAL CLUB.—Ce club donnera samedi prochain, 29 juillet, à l'Hôtel Washington, au Lac Pontchartrain, un grand pique-nique au clair de lune. La fête commencera à 3 heures de l'après-midi. Nos bien sincères remerciements au comité pour les invitations qu'il nous a fait parvenir. Voici la liste des officiers du Juniata Social Club: Président, R. Musso; vice-président, John M. Vittis, Sr.; secrétaire, Edward Gex; secrétaire aux finances, Harry T. Brown; trésorier, Sam. Vignes.

GRANDE REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE L'ÉGLISE ST. MAURICE. — Un groupe d'amateurs doit donner sous le patronage des principaux habitants de la paroisse St. Maurice, au bas de la ville, une représentation dramatique au bénéfice de l'Église de ce nom. Cette représentation aura lieu dimanche prochain, 30 juillet, à la forme modèle près de Ste-Croix, à deux îlets au-dessous du Couvent des Ursulines.

Le programme du spectacle est très attrayant et comprend un drame en 4 actes, *Le Guerillas*, joué par MM. P. Devèze, W. E. Robert, L. Olivier, Aug. Forichon, et Mlles E. B. et A. R. et Mme L. G.; un intermède musical, et *Un Oncle aux Carottes*, comédie en un acte, jouée par MM. Devèze, Robert et X... et Mlle X...

Voici ce que dit le *Propagateur Catholique* de l'objet de la représentation:

Voilà 10 ans que le R. P. Duval est curé de St. Maurice. Il y a déployé un grand zèle dans l'exercice de son saint ministère: il en a transformé la population et a produit au milieu d'elle le plus grand bien. Il n'est donc pas étonnant que cette paroisse, à la suite des dépenses qu'il a été obligé de faire, se montre reconnaissante envers lui et lui offre un moyen de sortir, en partie du moins, des embarras financiers que lui ont occasionnés les réparations et les embellissements de son église.

LOUISIANA AS IT IS—Nous avons reçu de M. A. P. Harrington, qui tient un magasin de livres et de journaux, rue du Canal, No 118, au dessous de la salle du Crescent, magasin où l'on trouve toutes les publications les plus récentes, un exemplaire du volume de M. Daniel Dennett, portant le titre ci-dessus. Ce volume est rempli de renseignements utiles pour la Louisiane et la meilleure propagande à faire pour attirer les immigrants est de l'envoyer partout où il y a chance de trouver des colons. Le prix de l'ouvrage n'est que de 50 cents et l'affranchissement pour les Etats-Unis est de 12 cents.

RIZ DE LA NOUVELLE RÉCOLTE. — Nous avons reçu de MM. Steward & Thompson, propriétaires du Thompson's Rice Mill, un échantillon de riz, dont le grain est très beau, et qui provient d'une récolte de 1,500 acres dans la paroisse St-Jacques. C'est le premier riz reçu sur le marché de la récolte de 1876. Il en sera vendu un ou deux barils, lundi à midi, à la Bourse des Marchands.

Un lot de $150,000,
Admirables lots,
Laissés en or.
Cherchez et trouvez
Pas de mine d'or,
Pas de mine d'or,
Comptez sur la fortune
Tirage d'or,
Samedi, 29 juillet.
Un demi-million en or.

Occasions en cravates cette semaine chez Danziger!

La Quarantaine.

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX VOYAGEURS ET AUX NAVIRES.

Nous recevons communication de la lettre suivante:

Bureau de Santé, État de la Louisiane, Nlle-Orléans, 20 juillet 1876.

Au Dr. M. A. Southworth, Médecin, résident à la Quarantaine du Mississippi.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 17 courant "demandant respectueusement que le Bureau de Santé reprenne en considération sa résolution du 6 juillet 1876, et ordonne que toute personne non acclimatée venant d'un port infecté de fièvre jaune soit soumise à une quarantaine de huit jours, au lieu de six, en comptant du jour du départ," a été lue à la séance du 20 juillet 1876.

Après délibération, le président a été autorisé à adresser au Dr. Southworth telles instructions qu'il jugerait convenable.

En conséquence, considérant que:

1° La durée de l'incubation de la fièvre jaune, généralement très courte, n'est dans le plus grand nombre des cas, que de trois à quatre jours;

2° La fièvre jaune n'est point contagieuse, la maladie n'est point transmise de l'homme à l'homme; à moins de l'être par ses vêtements;

3° De nombreux malades atteints de fièvre jaune [illegible] dans une ville sans danger d'épidémie, sans même produire un cas de maladie:

"En 1853, tandis que la fièvre jaune régnait sous la forme d'une épidémie violente à la Nouvelle-Orléans et dans plusieurs villes situées sur le Mississippi, au-dessous de Memphis; cette dernière ville, ainsi que celles situées au-dessus restèrent sans épidémie. Il arriva néanmoins que 68 malades furent débarqués à Memphis, venant d'une ville au-dessous; ces malades traversèrent la ville en voitures découvertes, et furent transportés à un mille du débarcadère, et admis à l'hôpital, où ils furent placés dans les différentes salles, parmi les autres malades; et soit à l'hôpital soit à la ville, il n'en résulta pas un cas de contagion. (Letters of Dr Geo. A. Smith & W. I. Tuck of Memphis, Tenn., in the N. O. Med. & Surg. Journ. Xth.)

4° L'homme dans certaines conditions peut ne pas prendre la fièvre jaune, tandis que ses vêtements (de laine surtout) ses effets personnels peuvent transmettre la maladie, ainsi que le démontrent quelques cas de l'*Anne Marie*, à St-Nazaire, notamment celui du Dr Chaillon, à Montoir, et des filles qui n'avaient point quitté leurs maisons, et qui ont pris la fièvre jaune d'hommes bien portants mais qui avaient travaillé dans la cale de l'*Anne Marie*. Ces vêtements, ces effets personnels peuvent être complètement désinfectés et purifiés par des fumigations sanitaires connues et éprouvées.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de prolonger la quarantaine des voyageurs, et je maintiens dans son intégrité la résolution du Bureau de Santé relative à ce fait, adoptée à la séance du 6 juillet 1876:

"Toute personne non acclimatée venant de ports infectés par la fièvre jaune, sera retenue à la Quarantaine du Mississippi jusqu'à ce qu'il se soient écoulés six jours, à partir du jour du départ."

Vous demandez aussi qu'il vous soit ordonné: "De retenir pendant dix heures de jour, ou tout un jour tout navire venant de la Havane, qui n'aura pas 8 jours de mer, afin de l'examiner complètement, de l'aérer, ainsi que le moment critique parait l'exiger."

Considérant les cales comme le foyer principal, et de beaucoup le plus ordinaire du danger, je vous réfère à ma lettre du 25 avril 1876, écrite au Dr Clarke.

"En conséquence vous traiterez les navires venant de ports infectés avec la plus grande rigidité. Même les navires arrivant avec un état hygiénique douteux, et n'ayant eu pourtant aucune maladie au port ou dans la traversée seront soumis au traitement sanitaire que vous jugerez convenable, et de toute nécessité, ces navires seront retenus à la quarantaine le temps que vous jugerez nécessaire pour obtenir une désinfection, ou purification suffisante."

Très respectueusement,

J. B. GAUDET, M. D., Président du Bureau de Santé, Le.

ASSURANCE SUR LA VIE.—Depuis un demi siècle le système des assurances sur la vie a donné de tels résultats qu'il est presque devenu superflu d'en démontrer les avantages. Si l'on rencontre encore des pères de famille qui ne soient pas assurés au profit de ceux qui descendent d'eux et leur sont chers, ce n'est pas parce qu'ils sont opposés à ce mode de procurer une ressource à leur famille, pour le cas où elle viendrait à être privée de son protecteur, c'est parce qu'ils ont négligé, pour une cause ou une autre, de prendre une police. C'est donc un devoir de leur rappeler que la prudence leur commande de ne pas remettre au lendemain un si important devoir.

L'existence est si incertaine, la fortune si inconstante, qu'un père de famille doit être heureux quand il a pris une police qui pour le cas où il serait emporté prématurément, assurerait aux siens une ressource au moins momentanée, ressource immédiatement réalisable, impérissable et qu'aucun créancier ne peut enlever à ceux au profit de qui la police a été faite.

Cette protection assurée à la famille pour une éventualité redoutable, est à la portée de tous. A l'âge de 30 ans, il ne faut que $22 70 annuellement pour une police de mille dollars, c'est-à-dire un dollar et quatre-vingt-neuf cents par mois, ou la bagatelle de six cents et quarts par jour. Quel est l'homme qui travaille qui ne peut économiser six cents, et quart par jour sur ses dépenses superflues? Celui qui veut laisser deux mille dollars aux siens n'a qu'à économiser douze cents et demi par jour. Enfin 25 cents par jour paieront une police de $4000. Pour les personnes plus âgées, le tarif est un petit peu plus élevé.

Il y a un grand nombre de compagnies d'assurances qui délivrent des polices en Louisiane, mais nous n'avons qu'une seule compagnie locale ayant une charte de l'État, c'est la "Louisiana Equitable" que sa libéralité et sa loyauté dans ses transactions ont rendue si populaire. Cette compagnie offre les plus amples garanties pour l'exécution de ses obligations, comme le passé l'a prouvé. On trouvera dans une autre colonne une liste de ses administrateurs et directeurs qui sont des citoyens d'une grande honorabilité.

Un billet suffira
Un billet suffira
Gagnez $100,000 en or
Gagnez $100,000 en or
Samedi, 29 juillet
Samedi, 29 juillet,
A l'Opéra
A l'Opéra
Troisième tirage d'or,
Troisième tirage d'or.

EAUX MINÉRALES.—MM. Frederickson et Harte, de la rue du Canal No 189, sont les agents pour la vente des eaux minérales des sources de Vichy et de Friedrichshall, et ils ont toujours en magasin des eaux de Seltz, de St-Galmier et les eaux minérales américaines. Voir l'annonce.

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES FRANÇAISES.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs une annonce de M. A. Carrouché, successeur de M. F. P. Ducomet, dans laquelle il informe sa clientèle qu'il vient de recevoir par les derniers vapeurs, un assortiment complet de préparations pharmaceutiques françaises, produits chimiques, de plantes et de fleurs fraîches les plus en vogue. Nous nous [illegible] à recommander M. Carrouché, car tout article venant de sa pharmacie est garanti pour sa qualité supérieure.

RIZ NOUVEAU—MM. D. E. Morphy & fils, encanteurs, vendront, lundi prochain, à la Bourse des Marchands, un baril de riz de la nouvelle récolte.

JAMBONS—VINS—LIQUEURS.—On verra plus loin [illegible] de la maison Solari qui a mis en vente dans ses deux magasins, rue Royale [illegible] et rue du Camp [illegible], [illegible] vins fins de Bourgogne et de Bordeaux, du champagne Roederer, liqueur de la Grande Chartreuse, et divers articles alimentaires tels que jambons nouveaux, [illegible]. Tous ces articles sont garantis et de première qualité.

Occasions en bonneterie cette semaine chez Danziger!

—Sous le titre l'*Hygiène du Vêtement*, un médecin français vient de publier une [illegible] brochure [illegible]

"Le but du vêtement, dit-il, est de conserver au corps sa température normale, quelles que soient les variations atmosphériques. [illegible]"

Le docteur [illegible] dit que la soie, tissée sous forme de crêpage, doit avoir la préférence sur le lin, le coton et la laine elle-même. [illegible]

L'auteur appuie ses conclusions sur cent observations qu'il a recueillies depuis dix ans, et sur l'opinion des hygiénistes les plus distingués en Allemagne, en Angleterre et en Amérique.

"Si l'on observe les règles que je prescris, dit-il, je ne doute pas que, bientôt, nous aurons la satisfaction de voir diminuer, dans une notable proportion, et peut-être disparaître complètement ces terribles maladies de poitrine qui moissonnent chaque année la fleur de notre jeunesse."

—Avez-vous déjà entendu parler du sauveteur à spirale, le plus simple et le plus merveilleux appareil de sauvetage, en cas d'incendie?

Si non, voici de quoi il s'agit. Une corde de vingt mètres de longueur sur deux millimètres de diamètre traverse un manchon métallique dans lequel elle s'enroule autour d'une spirale.

Le feu est dans une maison...... on ne peut plus fuir par l'escalier: on attache un bout de la corde à un meuble, à la barre d'appui d'une fenêtre; on saisit une échappe, munie d'un anneau en fer, on l'accroche à la spirale et tout doucement, par la seule pesanteur du corps, on descend dans la rue sans secousses.

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en appelant leur attention sur cet appareil qui est d'une simplicité inouïe; il tient avec deux ceintures et la corde dans une petite boîte qu'on peut même fourrer dans sa malle, et voyager désormais avec son sauveteur. Ajoutons que c'est une invention française.

Occasion en gants de fil de Lille cette semaine chez Danziger!

Marié, samedi 22 juillet, pardevant l'Honorable juge John [illegible], Troisième Justice de Paix, Mr THIBAUT RUDOLF, de Thann, (Alsace) à Mlle ELIZA SADON, de la Nlle Orléans.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée le 24 juillet, à six heures et demie, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feu CAMILLE LEBLANC, épouse de L. C. VICK. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. De la part de son mari et de sa fille.

Mariages et Décès enregistrés dans les jours [illegible] de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

John Van Vreeken à Mlle Wilhelmina Severanger. Thibaut Rudolf à Mlle Eliza Sadon. C. H. Stillman à Mlle Elizabeth A. Kirk. James Thorn à Mlle Estelle A. Murphy. Richard F. Kennan à Mlle Ellen J. Kane. Andrien Sandlin à Mlle Joséphine Grillet. Jacques Delille à Mlle Amélia Soland. James Keefe à Mlle Kate Matthews.

DÉCÈS.

[illegible]

Entrepôt de Tapis.

17 RUE DE CHARTRES 17

Nous avons réduit les prix [illegible] POUR DU COMPTANT, notre fort stock de TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible] Rideaux, [illegible]

23 juill—Dei MaPF — [illegible] BROUSSEAU & SON.

La réunion hebdomadaire régulière de l'Association [illegible] se tiendra LUNDI [illegible]

Par ordre du [illegible] FRED. N. OGDEN, Président. J. Q. NIXON Jr., Secrétaire.

La fête de Ste Anne [illegible] Dames Chrétiennes. La Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à 7 heures mercredi [illegible] du courant.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

Coin Carondelet et Gravier.

NLLE-ORLÉANS, LA.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE [illegible]

SAMUEL MANNING TODD, Président.
ROBT. W. OGDEN, Vice-Président.
ANDREW PATTON, 2d Vice-Président.
WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS: A. Thompson, E. A. Tyler, W. B. Schmidt, J. W. Stone, B. T. Walshe, John I. Adams, Alex Marks, Robt. W. Ogden, [illegible] J. B. Levert.

Département des Finances.

HÔTEL DE VILLE, Nlle Orléans, 21 juillet 1876. [illegible]

Ed. PILSBURY, Administrateur.

Jambons Nouveaux. [illegible]

Huîtres Amariées de Baltimore. [illegible]

Champagne Roederer. [illegible]

ULGER LAUVE, D'Orléans, Candidat pour la place d'Auditeur d'État. [illegible]

Pour Secrétaire d'État, JULIEN MICHEL, De la Nouvelle-Orléans.

SOUSCRIPTION OUVERTE A LA NOUVELLE-ORLÉANS [illegible] APPEL EN FAVEUR DES INONDÉS [illegible] LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE [illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE

A. CARROUCHE, (Successeur de M. F. P. Ducomet) [illegible]

Dépôt d'eaux minérales [illegible]

FREDERICKSON & HARTE. [illegible]

SUCRE RAFFINÉ. 300 [illegible]

PAUL SAUVE. Marchand de [illegible]

DERNIÈRE SEMAINE AVANT DE FAIRE L'INVENTAIRE, Aux magasins de DANZIGER. [illegible]

DANZIGER. [illegible]

COLLÈGE ST-VINCENT. [illegible]

Vins [illegible] Pour Bordeaux [illegible] Avis [illegible]

Tabac à fumer et à priser [illegible]

Dépôt autorisé [illegible] Eaux de Vichy. Grande Grille, Célestins, Hôpital, Hauterive, &c. [illegible]

CHAMPAGNE! [illegible] AIGLE D'OR! [illegible]

HOME INSURANCE COMPANY. Compagnie établie en 1855. RÉORGANISÉE avec une nouvelle charte, en 1876. Capital - - - - $400,000. [illegible]

RENOUVELEZ VOTRE GARDE-ROBE [illegible] B. T. WALSHE. [illegible] B. T. WALSHE.

BOIS CHARPENTE. [illegible]

R. A. PEYROUX, Notaire Public. [illegible]

H. CASSIDY, FABRICANT DE VOILES [illegible] H. Cassidy.

[illegible]

L'ACIDE CARBONIQUE [illegible]

A. M. HILL, fabricant de Plumes en Or, [illegible]

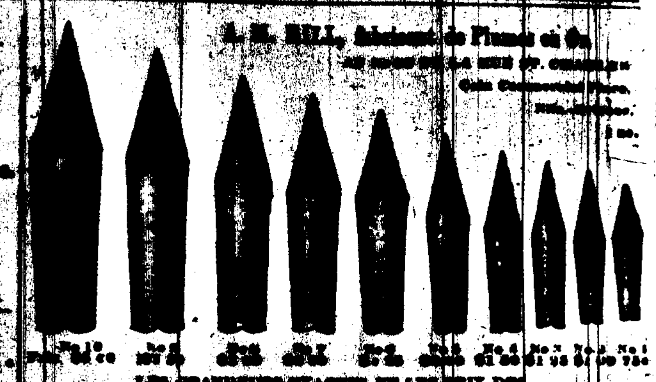

LES GRANDEURS EXACTES ET LES PRIX DES Plumes "Extra," en Or, de HILL. [illegible]

Je refais les Pointes de Plumes d'Or à raison de 75 cents.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français. [illegible]

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. [illegible] Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur. [illegible]

J. MANDIN & Cie., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 47 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT. [illegible]

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL. [illegible] DESOIRE & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St. [illegible]

A. W. MOFFETT & CO., Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons. [illegible]

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES. [illegible]

H. CLOSTERMANN & BAYLE, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES. [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c. HÔTEL DE L'EUROPE. [illegible]

AUGUSTE'S Commercial Restaurant. [illegible]

MARKS, BROS & CO. Négociants-Commissionnaires et Importateurs. [illegible]

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane. [illegible]

CHAS. F. KELLS. H. VIET. [illegible]

LAURENT LAGASSAGNE, Marchand-Commissionnaire. [illegible]

A vendre. [illegible]

Aux Planteurs de Riz. Machines à battre le Riz [illegible] PITT. [illegible] Western Machine Co.